

economiesuisse
Case postale
8032 Zurich

Lausanne, le 23 janvier 2004
S:\COMMUN\POLITIQUE\Position\2003\POL0358.doc
NOL/fkr

Projets de révision partielle de l'ordonnance 1 sur l'asile relative à la procédure (OA 1), de l'ordonnance 2 sur l'asile relative au financement (OA 2) et de l'ordonnance sur l'exécution du renvoi et de l'expulsion des étrangers

Mesdames, Messieurs,

Nous avons bien reçu votre courrier du 18 décembre 2003 à propos du sujet mentionné sous rubrique et vous remercions de nous consulter à ce propos.

Etant donné que les projets de révision susmentionnés ne concernent pas directement les entreprises et que les membres contactés n'ont formulé aucune remarque particulière sur les projets cités en titre, la CVCI renonce à prendre position sur ce dossier.

En vous remerciant de votre consultation, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

CHAMBRE VAUDOISE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Guy-Philippe Bolay
Directeur adjoint

Norma Luzio
Sous-directrice